www.jardiner-autrement.fr

ZÉRO PESTICIDE

c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète

MON JARDIN *sans pesticides*

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement.

Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.

Retrouvez les solutions alternatives aux pesticides chimiques* sur **www.jardiner-autrement.fr**

**fongicide, herbicide, insecticide, molluscicide…*

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
JEVI | RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BIODIVERSITÉ.
TOUS VIVANTS !

Affiches_40x60cm_V4.indd 3 17/12/2018 09:41